

## Saisie de meuble chez hébergeant

Par marcus13013, le 14/03/2016 à 17:57

bsi

l'huissier peut il saisir des meuble qui ne vous appartient pas? exemple si I adresse de vos parent et I endroit de la saisie

Par cocotte1003, le 14/03/2016 à 19:13

Bonjour, puisque vous habitez chez eux, il faut prouver que se sont leurs biens, cordialement

Par alterego, le 14/03/2016 à 20:38

Bonjour,

Un huissier n'a pas vocation à être devin et nous non plus.

La saisie concerne lequel d'entre vous et à qui appartient (factures) le mobilier saisi ?

Cordialement

Par morobar, le 14/03/2016 à 21:09

Bonsoir,

En fait l'huissier va dresser l'inventaire de tout ce qui se trouve à l'adresse du débiteur. Les éventuels propriétaires de biens meubles concernés devront donc effectuer une opération dite de distraction.